

RCS : BELFORT  
Code greffe : 9001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1974 B 40032  
Numéro SIREN : 301 422 606  
Nom ou dénomination : CETEC

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2019 sous le numéro de dépôt 4015

# Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 21/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/4015

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire  
Changement de directeur général

### Déposant :

Nom/dénomination : CETEC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 301 422 606

N° gestion : 1974 B 40032



**CETEC**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 250 000 euros**  
**Siège social : Copropriété Green Parc,**  
**Excellium B,**  
**6 Rue Armand Bloch,**  
**Bâtiment B, 25200 MONTBELIARD**  
**RCS BELFORT 301 422 606**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 01 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix neuf,  
Le 1<sup>er</sup> juillet,  
A 14 heures,

Les associés de la société CETEC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par lettre simple à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Matthieu COLLIN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Eric LEVY est désigné comme secrétaire.

La société SODECC AUDIT, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 1000 actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***Nomination de deux nouveaux Directeurs Généraux en remplacement du Directeur Général démissionnaire,***
- ***Rémunération des deux nouveaux directeurs généraux,***
- ***Point sur les contrats de travail de Monsieur JACQUEMIN et Monsieur JOUVE,***
- ***Questions diverses,***
- ***Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.***

Il est ensuite donné lecture du rapport du président.  
Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Eric LEVY de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, et nomme en qualité de nouveaux Directeurs Généraux, pour une durée illimitée :

#### **Monsieur Brice JACQUEMIN**

Demeurant 24 rue de la Melenne, 25230 SELONCOURT  
Né le 31/05/1982 à MONTBELIARD,

#### **Monsieur Jonathan JOUVE**

Demeurant 30 rue d'Arcey, 25260 MONTENOIS  
Né le 21/07/1984 à BELFORT

Conformément aux dispositions des statuts, Messieurs JACQUEMIN et JOUVE disposeront des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Toutefois, Messieurs JACQUEMIN et JOUVE ne pourront pas user des pouvoirs de direction générale dans les conditions suivantes et sans obtenir l'accord du président à savoir:

- Engager la société sur un marché ou contrat pour un montant supérieur à 50 000 €,
- Engager la société pour des investissements supérieurs à 20 000 €,
- Embauche d'un salarié dans la société,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide que Messieurs JACQUEMIN et JOUVE percevront une rémunération qui sera définie ultérieurement.

En outre, ils pourront prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide que Messieurs JACQUEMIN et JOUVE continueront de percevoir une rémunération, lié à leur contrat de travail, en qualité de :

- d'ingénieur pour Monsieur JACQUEMIN
- de dessinateur, projeteur pour Monsieur JOUVE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



## **QUATRIEME RESOLUTION**

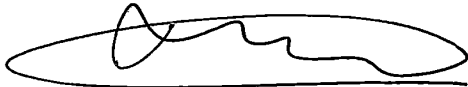
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Le Président**  
**Matthieu COLLIN**



**Le secrétaire**  
**Eric LEVY**

« Bon pour démission des fonctions de Directeur Général »

Bon pour démission des fonctions de Directeur  
Général



**M. Jonathan JOUVE**

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »


Bon pour acceptation des fonctions de  
Directeur general



**M. Brice JACQUEMIN**

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »

Bon pour acceptation des fonctions  
de Directeur général



# Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 21/08/2019

Numéro de dépôt : 2019/4015

Type d'acte : Lettre de démission  
Démission de directeur général

### Déposant :

Nom/dénomination : CETEC

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 301 422 606

N° gestion : 1974 B 40032



Monsieur Eric LEVY  
23, rue de Turenne  
90000 BELFORT

SAS CETEC  
Monsieur Matthieu COLLIN  
6 rue Armand Bloch  
25200 MONTBELIARD

Montbéliard, le 29/03/2019

**Lettre de démission remise en main propre**

Chers Actionnaires,

Par cette présente lettre, je vous fais part de ma décision de démissionner de mes fonctions de directeur général de la société CETEC dont le numéro SIREN est le 301 422 606.

Cette démission prendra effet à compter de la fin du préavis de trois mois soit le 01/07/2019.

Je vous prie de bien vouloir procéder dans les plus brefs délais aux formalités liées à mon départ.

Je vous confirme que je n'ai aucune réclamation de quelque nature que ce soit à l'encontre de la Société trouvant son origine dans l'exercice de mon mandat social au sein de la Société ou dans la démission de ce mandat. Je vous confirme par ailleurs que la Société ne m'est redevable d'aucune somme, indemnité ou avantage au titre de mon mandat social passé au sein de la Société ou au titre de ma démission de ce mandat.

Je vous prie d'agréer, Chers actionnaires, mes salutations distinguées.

Monsieur Eric LEVY

